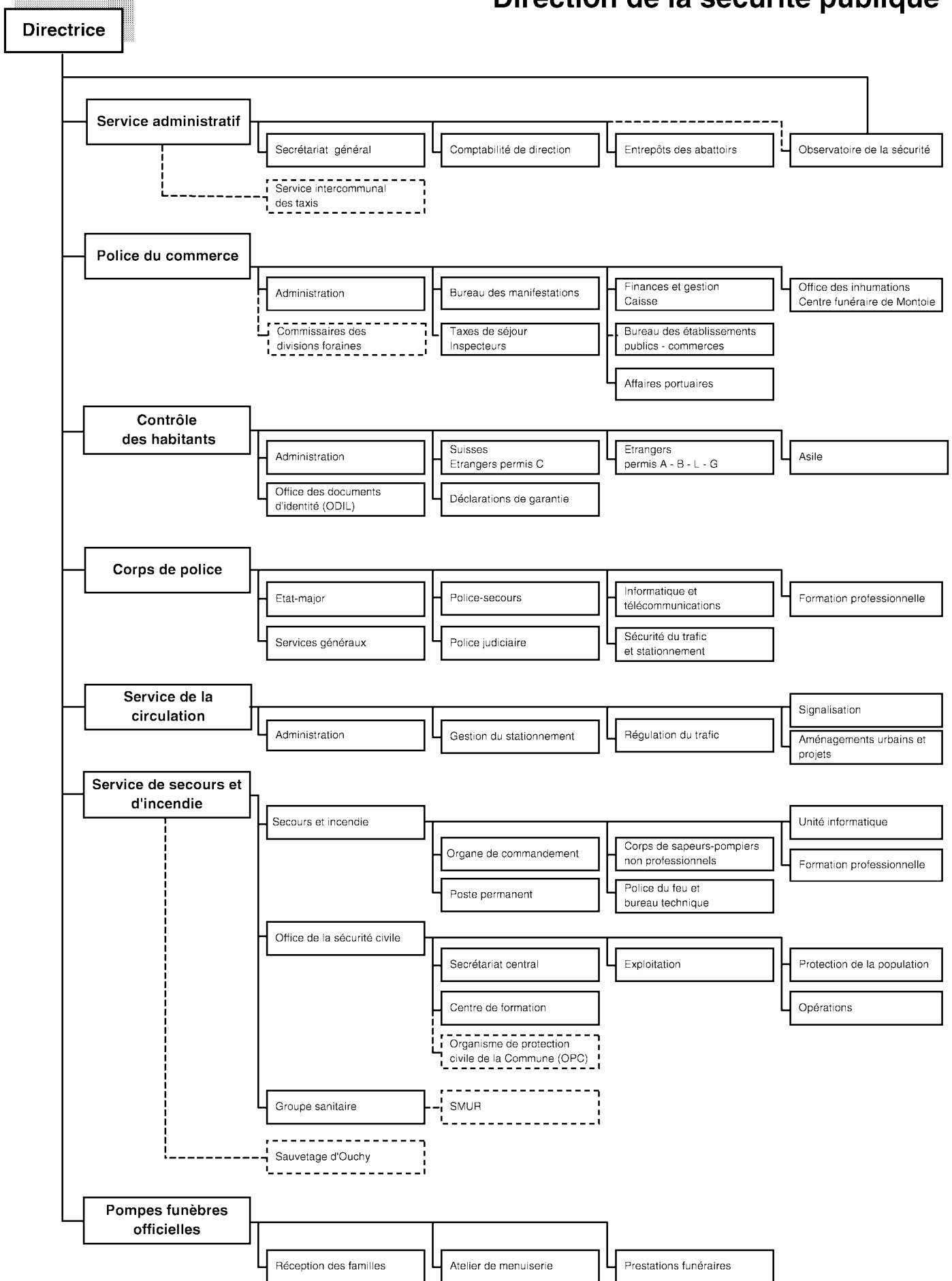


Direction de la sécurité publique



CHAPITRE II

Direction de la sécurité publique

Comme prévu dans le rapport-préavis N° 239 du 20 septembre 2001, intitulé « Sécurité à Lausanne : état des lieux – actions entreprises – perspectives. Création d'un observatoire de la sécurité », une chargée de prévention et de communication, ainsi qu'une déléguée à l'observatoire de la sécurité ont été engagées, respectivement le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre.

Par ailleurs, suite à l'adoption des conclusions du préavis N° 40 du 26 septembre, relatif au développement et à l'amélioration de la prise en compte de la dimension éthique dans les pratiques du corps de police, un poste de délégué à l'éthique a été créé, poste dont le titulaire doit être désigné au début de 2003.

Enfin, rappelons que la Municipalité a décidé, dans sa séance du 21 mars, de fermer définitivement les abat-toirs.

SERVICE ADMINISTRATIF

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

En sus de l'exécution de ses tâches propres, le service administratif a poursuivi l'accomplissement de sa mission de coordination et de soutien aux autres services du dicastère. Dans ce cadre, il a collaboré à la rédaction des réponses à deux interpellations et une question ; il a également apporté son concours à l'élaboration de quatre préavis, huit communications au Conseil communal et deux communications à la Commission des finances.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Outre l'établissement, d'entente avec les services concernés, du budget de fonctionnement pour 2003 et du plan des investissements pour les années 2003 et 2004, la comptabilité de direction a assuré le contrôle budgétaire, la gestion des crédits d'investissements, la passation des écritures relevant de sa compétence, l'enregistrement de la facturation aux débiteurs par le système de facturation GEFI, ainsi que la gestion administrative et comptable du personnel de la direction.

TAXIS

Autorisations

Type A - Taxis de place (regroupés au sein de la Coopérative 0800 810 810)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2001	2002	2001	2002
Compagnies	6	6	116	116
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	154	154	264	264

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 11 autorisations A (2001 : 9) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B - Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2001	2002	2001	2002
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	43	49	43	54
CDS	9	7	12	7
Allô Taxis !	9	3	12	4
Autres	15	24	21	30
Total	76	83	88	95

Type C - Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2001	2002	2001	2002
Entreprises	4	6	16	21
Exploitants indépendants	11	8	13	8
Total	15	14	29	29

Conducteurs

Au nombre de 542* (2001 : 545), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2001	2002	2001	2002
Conducteurs «réguliers»	446	437	46	45
Conducteurs «auxiliaires»	49	54	4	6
Total	495	491	50	51

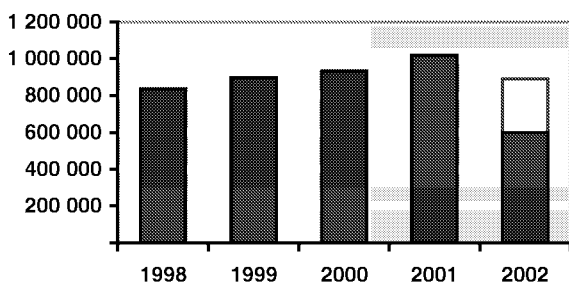
* dont 280 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 42 demandes enregistrées (2001 : 48), 36 carnets de conducteur ont été délivrés (2001 : 34), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Central des taxis de place

En raison d'un litige qui l'oppose à la Ville, la Coopérative 0800 810 810 ne communique plus, depuis le mois d'août, le nombre des courses diffusées. Toutefois, il apparaît, au vu du résultat des huit premiers mois (630 969 courses, soit une baisse de 26 941 par rapport à la période correspondante de l'année 2001), que le total des courses doit, selon toute vraisemblance, être inférieur au million (2001 : 1 018 203).

Courses diffusées par le Central des taxis de place durant les cinq dernières années



Stations

Au nombre de 45, comme l'an passé, les stations offrent un total de 221 places (219 en 2001).

ABATTOIRS

Les tentatives annoncées pour assurer la survie de l'établissement de Malley, en créant une société privée constituée par les derniers usagers fidèles au site et qui aurait eu pour mission de transformer et d'exploiter les abattoirs, ont échoué en raison du manque d'engagement financier desdits usagers. C'est pourquoi, en date du 21 mars, la Municipalité a dû prendre la décision de fermer définitivement les abattoirs de Malley, pour le 30 septembre au plus tard.

Cette annonce a engendré, au fur et à mesure que les usagers trouvaient des solutions de rechange, un abandon progressif du site de Malley, avec, pour corollaire, une très forte diminution des abattages. De fait, ceux-ci

ont passé de 3 679 tonnes en 2001 à 1 455 en chiffre rond, ce qui représente une réduction de 61,5 %. En revanche, les abattages de moutons se sont maintenus à environ 30 000 têtes. En effet, les responsables des abattoirs de Clarens, désireux de récupérer ce marché, ont demandé à la Municipalité – qui a, le 25 juillet, répondu favorablement à leur requête – de pouvoir poursuivre, principalement avec leur propre personnel, les abattages d'ovins jusqu'au 31 décembre, afin de leur permettre d'adapter leurs installations.

Abattages à l'abattoir de Malley

Têtes de	2001	2002	Du pays	De l'étranger
Gros bétail	2 565	1 048	1 047	1
Veaux	4 051	1 505	1 484	21
Moutons et chèvres	29 034	29 914	29 914	—
Porcs	22 980	5 125	5 125	—
Chevaux	137	17	17	—
Total	58 767	37 609	37 587	22

Tonnage en viande des animaux abattus à Malley

	Kilos propres à la consommation	Kilos impropres à la consommation
Gros bétail	315 740.8	800.2
Veau	172 056.8	251.6
Mouton – chèvre	592 739.8	360.6
Porc	368 253.4	1 332.2
Cheval	4 087.4	—
Total	1 452 878.2	2 744.6
Total général		1 455 622.8

En ce qui concerne le personnel et en raison de la fermeture des abattoirs, un aide-mécanicien, sous contrat de droit privé, a été transféré au service des sports, une secrétaire a trouvé un emploi au bureau des taxis et une autre secrétaire a été engagée par le service du personnel et des assurances, bureau du médecin-conseil. En revanche, un contrôleur des viandes et une aide de maison-lingère n'ont pu être reclassés qu'à compter, respectivement, du 1^{er} mars 2003 et du 1^{er} avril 2003. Au reste, trois employés, âgés de plus de 60 ans, bénéficieront, dès 2003, des prestations de la caisse de pensions du personnel communal.

Pour le surplus, il convient de relever que le collaborateur, chargé de la taxation des carcasses du bétail abattu, a, à ce titre, effectué 391 heures de travail, prestation qui a été facturée à la société « PROVIANDE », elle-même mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture.

S'agissant des installations de réfrigération et de congélation, dont la rénovation a été reportée à maintes reprises dans l'attente de la modernisation des abattoirs, le service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) a requis, par courrier du 4 octobre, qu'elles soient assainies à bref délai, en raison du risque d'accident majeur présenté par leur exploitation. C'est pourquoi, toute la partie de la production de froid, inutilisée depuis la cessation des abattages, a été mise hors service et purgée de son contenu d'ammoniac. De plus, une entreprise spécialisée a été mandatée pour procéder à une expertise technique globale, dans le même temps que, pour répondre au vœu du SEVEN, l'Association suisse d'ins-

pection technique (ASIT), qui effectue régulièrement le contrôle des équipements de Malley, a été chargée de procéder à des examens à l'aide d'appareils à ultra-sons. C'est sur la base des résultats de ces contrôles, qui ont commencé le 17 décembre, que la Municipalité examinera la question de l'assainissement des installations de production de froid en cause.

Pour ce qui est des équipements et du matériel d'abattage, ceux-ci sont peu à peu vendus aux entreprises et particuliers actifs dans le domaine de la production de viande, ce qui signifie auprès d'un nombre assez restreint d'acquéreurs potentiels.

Durant l'année, l'administration des abattoirs, le contrôle des viandes et la société d'exploitation se sont réunis à 8 reprises pour étudier et arrêter les mesures à prendre pour assurer les abattages, suite à la décision de fermeture, tout en maintenant la qualité des prestations de l'établissement de Malley. De plus, divers enseignements ont été dispensés sur place, à savoir :

- 8 cours relatifs à l'hygiène dans les commerces, pour les restaurateurs, forains, fondations, etc. ;
- 7 cours de perfectionnement pour les inspecteurs des viandes, organisés par le service vétérinaire cantonal.

Au demeurant, 218 prélèvements d'organes ont été effectués pour le compte des écoles et de diverses facultés, ainsi que pour des cours de formation.

Enfin, toujours en raison de la fermeture des abattoirs, la commission consultative a été supprimée et la société d'exploitation a cessé ses activités au 30 septembre.

Au reste, dès le 1^{er} janvier 2003, l'office des abattoirs fait place aux entrepôts des abattoirs, dont la gérance est assurée par le service immobilier, mais dont le budget continue à figurer au chapitre de la direction de la sécurité publique. Cela étant, dans la perspective de la réaffectation ultérieure du site de Malley, tous les baux à loyer, concernant des surfaces administratives, de travail, de réfrigération ou de congélation ont été résiliés pour leurs échéances (parfois encore lointaines) respectives.

POLICE DU COMMERCE

COMMERCES, PATENTES, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Commerces

157 inscriptions (ouvertures, remises ou transformations) ont été effectuées dans le Registre des commerçants.

Patentes diverses, patentes pour jeux et appareils automatiques, autorisations

Patentes	2001	2002
Cinémas	21	22
Marchands de bétail	6	6
Tabacs	747	750
Jeux et appareils automatiques, qui se répartissent comme suit :	1 093	899
a) jeux électromagnétiques et vidéo	277	229
b) jeux d'adresse (football, billard, quilles)	90	73
c) tourne-disques	23	17
d) distributeurs de marchandises	497	416
e) divers (balances, télescopes, photos, distributeurs d'essence)	206	164

Autorisations	2001	2002
Commerces d'occasion	187	190
Ventes par acomptes avec réserve de propriété	13	10

Permis délivrés	2001	2002
Ventes aux enchères	3	2

Etablissements publics

324 dossiers (275 en 2001), relatifs aux établissements

publics et analogues, y compris les débits de boissons à l'emporter au détail, ont été traités.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2001	Créations/Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2002
1	Café-restaurant	331	21	5	13	1	343
1	Café-restaurant (bateaux)	15	1	—	—	—	16
2	Dancing	31	3	1	1	—	34
4	Tea-room	87	5	1	1	5	87
5	Bar à café	24	1	—	1	1	23
6	Hôtel	26	3	—	1	—	28
7	Hôtel garni	9	—	—	—	—	9
8	Hôtel sans alcool	—	—	—	—	—	—
9	Apparthôtel	—	—	—	—	—	—
10	Pension	3	—	—	—	—	3
11	Hébergement	10	—	—	—	—	10
12	Auberge de jeunesse	1	—	—	—	—	1
15	Cercle	31	1	—	1	—	31
16	Buvette (cinéma, théâtre, plage, place de sports, camping)	56	2	—	1	—	57
17	Restaurant d'entreprise (cantine, réfectoire)	16	1	—	1	—	16
19	Salon de jeux	2	—	—	—	—	2
21	Débit à l'emporter au détail	174	18	—	11	—	181
22	Débit à l'emporter par quantité de 2 à 10 litres	—	—	—	—	—	—
24	Aut. spéc. distributeur auto. de mets et boissons	—	—	—	—	—	—
25	Autorisation spéciale	23	2	—	1	—	24

MANIFESTATIONS

Catégories	2001		2002	
	Nbre de manif.	Nbre de jours	Nbre de manif.	Nbre de jours
Manifestions sportives	162	218	155	155
Soirées, bals, noces, cagnottes	461	494	402	414
Fêtes, kermesses, arbres de Noël	106	133	166	189
Ventes de bienfaisance, collectes, ventes d'insignes	298	347	384	457
Spectacles, concerts, théâtrales, séances de cinéma	563	2 047	444	1532
Conférences, assemblées	187	344	257	363
Expositions, défilés de couture	101	779	130	1312
Cirques	12	216	9	167
Autres manifestations	61	66	71	87
Centres de loisirs	83	99	49	165
Diffusion d'idées (signatures, tracts, infos)	476	549	331	426
Divers, animations, cortèges	354	767	409	821
Total	2 864	6 059	2 807	6 088

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2001	2002	2001	2002
Tombolas	105	88	191 538	169 242
Loteries	22	23	—	—
Roues	8	7	12 300	16 275

Lotos

	2 ^e semestre 2000		2 ^e semestre 2001	
	1 ^{er} semestre 2001		1 ^{er} semestre 2002	
Lotos organisés	29		28	
Cartons vendus	378 574		289 102	
Valeur totale des cartons vendus	888 277.—		678 436.—	
Nombre de cartons vendus	2000-2001		2001-2002	
Cartons à Fr. 1.—	119 902		96 835	
Cartons à Fr. 2.—	121 037		85 410	
Cartons à Fr. 3.—	80 937		61 752	
Cartons à Fr. 5.—	56 698		45 105	
Total	378 574		289 102	

Cinémas

	2001	2002
Nombre de spectateurs	1 144 649	1 005 781
Nombre de salles de cinéma	21	22

Les cinémas lausannois comptent au total 6353 places au 31 décembre 2002 (6 328 en 2001), suite à l'ouverture du Zinéma.

Films projetés	2001	2002
a) en première vision	460	505
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	35	40
c) en reprise	295	299
Total	790	844

Répartition selon les âges légaux	2001	2002
7 ans	48	58
10 ans	69	83
12 ans	249	298
14 ans	148	164
16 ans	113	82
18 ans	163	159
Total	790	844

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2001 Fr.	2002 Fr.
Cinémas	2 086 852.65	1 894 094.05
Dancings	1 009 364.00	1 164 967.90
Cafés-restaurants	51 947.00	27 670.65
Spectacles	1 634 450.25	1 448 896.50
Sports	122 952.80	80 625.65
Divers	959 930.55	741 089.30
Total	5 865 497.25	5 357 344.05

Impôt rétrocedé

	2001 Fr.	2002 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	8 221.90	4 714.25
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	62 227.—	43 352.—
b) Sports	199.50	—
c) Divers	15 258.90	17 916.80
Total	77 685.40	61 268.80

TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	2001 Fr.	2002 Fr.
Taxe cantonale	692 794.05	727 871.60
Taxe communale	1 427 775.60	1 476 786.15
Total	2 120 569.65	2 204 657.75

Répartition en 2002	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	434 440.80	763 247.20
Nuitées diverses	5 174.40	43 596.—
Pensionnats – Instituts	80 272.—	67 840.50
Etablissements médicaux	1 403.20	1 052.40
Places de campement (nuitées)	13 079.50	19 746.30
Places de campement (forfaits annuels)	7 290.—	8 240.—
Chambres	94 034.25	76 855.40
Appartements – Studios – Villas	92 177.45	496 208.35
Total	727 871.60	1 476 786.15

Montants éludés récupérés	2001 Fr.	2002 Fr.
Taxe cantonale	3 929.80	3 897.60
Taxe communale	15 835.40	11 325.20
Total	19 765.20	15 222.80

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2001	2002
Terrasses d'établissements publics	137	146
Étalages	218	205

Marchés

	Nombre d'emplacements autorisés en	
	2001	2002
Maraîchers	150	217
Charcutiers	14	19
Epiciers	—	—
Fromagers	13	10
Boulangers	8	9
Poissonniers	1	1
Étalagistes	54	132
Information (politique, religieuse, etc.)	1	—

Ports

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	Personnes domiciliées à Lausanne
Planches à voile	—
Places à l'eau	902
Places à terre	12

La séance de la Commission consultative des ports a été reportée.

Recettes globales	2001 Fr.	2002 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons	894 112.75	926 492.25
Locations (armoires/cabines, étagères pour planches à voile, port marchand, locaux divers)	154 110.05	107 636.15
Engins de levage et divers	6227.80	4 128.10
Total	1 054 450.60	1 038 256.50

Contrôles

Les inspecteurs de la police du commerce ont procédé aux contrôles suivants :

	2001	2002
Lotos (contrôles effectués sur place)	11	7
Comptabilités de lotos	6	4
Appareils automatiques dans les établ. publics	688	698
Appareils automatiques dans les commerces	305	201
Ventes aux enchères	3	2
Anticipations – étalages	477	482
Terrasses d'établissements publics	362	361
Marchés, fêtes foraines, expositions	384	392
Inscriptions au Registre des commerçants	14	—

Montants éludés récupérés	2001 Fr.	2002 Fr.
Taxes communales :		
Autorisations et patentes diverses	2 447.—	2 880.—
Anticipations, marchés divers	—	—
Registre des commerçants	—	—
Sous-total	2 447.—	2 880.—
Taxes cantonales :		
Autorisations et patentes diverses	—	—
Total	2 447.—	2 880.—

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en augmentation (4 671 contre 4 424 en 2001).

Incinérations

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	163	71	234
Incinérations	909	3 073	3 982
Transferts hors Lausanne	65	384	449
Corps légués aux instituts d'anatomie	5	1	6
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	1 142	3 529	4 671
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			924
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			218
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			624
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 905
Total des décès enregistrés			4 671

CONTRÔLE DES HABITANTS

Si l'année écoulée a été marquée par une augmentation des demandes présentées par les requérants d'asile (2002 : 1 398; 2001 : 1 139), elle a surtout été le fait de l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin, des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes. Avec 7 mois de recul, trois constats s'imposent. Tout d'abord, le nombre d'habitants lausannois n'a pas explosé, puisqu'il a passé de 125 464 en décembre 2001 à 126 428 au 31 décembre 2002. Le deuxième constat met en évidence une légère augmentation des ressortissants français (nouveaux) et portugais (regroupement familial), mais surtout, le recul, amorcé depuis une dizaine d'années, des ressortissants italiens et espagnols, malgré les facilités octroyées par les accords de libre circulation. Enfin, le troisième constat fait apparaître que, sur les 991 nouveaux habitants « étrangers », 543 sont européens alors que 448 proviennent du reste du monde, ce qui porte le nombre des ressortissants de l'Union euro-

Le nombre des incinérations est également en augmentation (3 982 contre 3 739 en 2001). Les incinérations représentent 85,25 % de la totalité des décès enregistrés (2001 : 84,52 %).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 694 corps incinérés ont été versées dans le caveau collectif « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en légère augmentation (1 486 contre 1 454 en 2001), alors que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires est en légère diminution (1 764 contre 1 781 en 2001).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2002.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (605 contre 569 en 2001).

péenne à 26 585, à savoir 57,57 % de la population étrangère lausannoise, en recul de 0,6 %.

La section « recherches et renseignements » a traité 26 913 demandes (30 423 en 2001). Il convient d'ajouter à ce chiffre les 3 430 appels téléphoniques reçus sur le numéro payant 0900 900 911.

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2001	125 464	habitants dont en résidence secondaire	5 964
Au 31 décembre 2002	126 428	habitants dont en résidence secondaire	5 997
Différences	+ 964	habitants	+ 33

2002 a été marquée par une augmentation constante de la population. Au 1^{er} janvier, on comptabilisait 125 464 habitants, soit le nombre le plus faible de l'année et

127 025 au 1^{er} décembre, soit le nombre le plus élevé de l'année.

		Population étrangère	Population suisse
1998	+	1 390	554
1999	+	1 874	849
2000	-	22	311
2001	+	849	208
2002	+	991	27
soit en 5 ans	+	5 082	1 949

Police des étrangers

L'accroissement de 991 personnes de la population étrangère est lié pour une bonne moitié à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux et pour le reste aux nouvelles demandes déposées par des requérants d'asile.

Population étrangère résidant à Lausanne

	au 31 décembre 2001	au 31 décembre 2002
Titulaires de permis A	269	205
Titulaires de permis B	11 251	12 137
Titulaires de permis C	28 638	28 545
Demandes d'asile en cours N	1 479	1 531
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	1 224	1 204
Titulaires de permis L (courte durée)	913	1 212
Permis provisoires F	1 425	1 318
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(61)	(60)
Résidences secondaires I	—	21
Total	45 199	46 173

L'effectif des frontaliers est en augmentation : 1 424 contre 1 353 en 2001.

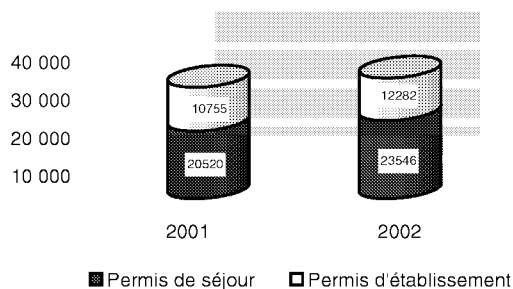
En faisant abstraction de ces derniers, ainsi que des saisonniers, la population étrangère atteint 36,74 % de la population lausannoise, soit 0,72 % de plus qu'en 2001. La moyenne suisse se situe à environ 19 % et celle du canton à environ 26 %.

Passages de permis de séjour (B) à permis d'établissement (C)

1998	1 465
1999	1 118
2000	1 198
2001	1 199
2002	1 207

Permis délivrés

Au total, 35 828 permis ont été délivrés en 2002, soit 4 553 de plus qu'en 2001.



Mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Différences
Suisses	7 649	7 676	- 27
Etrangers	9 746	8 755	+ 991
Total	17 395	16 431	+ 964

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 412 naissances (2001 : 1 399)
 Parmi les départs 1 214 décès (2001 : 1 182)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2002*	
	Nombre	%
Protestants	38 100	30,20
Catholiques	49 834	39,50
Autres religions	38 224	30,30

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa religion, il en résulte que le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant bientôt un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 7 481 personnes (7 124 en 2001), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2002, 126 428 personnes, qui se répartissent comme suit :

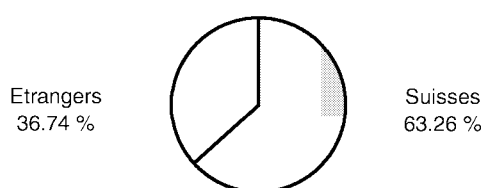
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
49 713	57 204	10 079	9 432

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 541	36 979	9 035	236	1
Femmes	12 921	37 879	14 884	934	18
Total	26 462	74 858	23 919	1 170	19

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	10 746	Afrique	4 963
Vaudois	30 290	Amérique	2 955
Confédérés	39 159	Asie	3 406
Italiens	6 543	Océanie	97
Espagnols	4 609	Apatrides	62
Français	5 356	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(60)
Portugais	6 935		
Yougoslaves	4 007		
Reste de l'Europe	7 240		

Répartition de la population résidente



Bureau des enquêtes

	2001	2002	Différence
Enquêtes traitées	1 505	1 410	- 95
Dénonciations à la Préfecture	199	172	- 27
Dénonciations à la Commission de police	67	28	- 39

Ouvriers saisonniers recensés

(Génie civil et bâtiment)

1998	1999	2000	2001	2002
71	35	54	84	0

Avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, le statut de saisonnier a disparu. Seuls subsistent, au 31 décembre, 33 permis saisonniers de l'hôtellerie, délivrés avant le 1^{er} juin 2002.

Mesures d'éloignement

Cette année, 609 personnes (458 en 2001) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal.

Déclarations de garantie

976 déclarations de garantie (1 035 en 2001), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée. Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

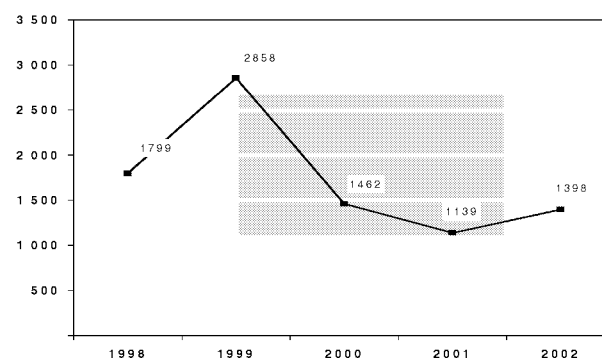
En 2002, 657 demandes d'entrée ont été traitées (2001 : 1 301). Depuis janvier 2002, les demandes d'entrée présentées par les étudiants sont traitées directement par l'autorité cantonale.

Asile

1 398 nouvelles demandes (1 139 en 2001) ont été enregistrées.

Cela étant, 1 531 dossiers (1 481 en 2001), relatifs à des demandes déposées entre 1988 et 2001 et concernant 798 hommes, 398 femmes, 182 garçons et 153 filles de moins de 16 ans, restent encore, au 31 décembre, dans l'attente d'une décision définitive.

Evolution du nombre des demandes



Répartition mensuelle des demandes déposées durant l'année sous revue

	2001	2002
Janvier	76	75
Février	122	88
Mars	112	87
Avril	87	92
Mai	84	94
Juin	97	173
Juillet	102	149
Août	75	140
Septembre	83	135
Octobre	85	128
Novembre	107	135
Décembre	109	102

CORPS DE POLICE

Activité générale

Pour la seconde fois depuis 1999, la barre symbolique des 10 000 infractions a été franchie ; 10 259 délits ont été enregistrés, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 2001, ce phénomène touchant presque toutes les catégories d'infractions pénales.

Parmi ces délits, les homicides et leurs tentatives, les voies de fait et lésions corporelles, les vols à l'arraché et autres brigandages accusent une augmentation de 15,1 %. Les homicides (6 cas) et les voies de fait/lésions corporelles (343 cas) sont le reflet d'une nouvelle dégradation de la situation dans le domaine de la violence.

En effet, le recours volontaire et immédiat à l'agressivité, puis à la violence, afin de régler les conflits de tous or-

dres devient toujours plus fréquent, comme l'usage d'objets dangereux trop souvent banalisé dans l'esprit des auteurs. L'absence de sanctions pénales immédiates et dissuasives, le système judiciaire actuel ne pouvant pas, dans la grande majorité des cas, juger et condamner sur-le-champ les auteurs, vient renforcer cet état de fait.

En revanche et pour leur part, les vols avec effraction, touchant tant les domiciles privés que les entreprises ou commerces, sont en nette diminution depuis 3 ans.

De plus, dans le domaine de la sécurité publique et des interventions de Police-secours, une baisse de 8 % du volume de travail a été enregistrée, les différentes sections ayant été sollicitées à un peu moins de 28 000 reprises (contre plus de 30 000 en 2001). Toutefois, il convient de rester très attentif à l'évolution de la situation.

Par ailleurs, les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers sont une nouvelle fois en diminution, avec 114 cas, contre 190 en 2001 et 277 en 2000.

Enfin, rappelons que le Corps de police est toujours fortement impliqué dans la gestion des manifestations se déroulant sur le territoire de la commune de Lausanne. Toutefois, une nette diminution des heures de travail y relatives a été rendue possible par les effets conjugués d'une meilleure collaboration des organisateurs et de l'appui non négligeable de sociétés de sécurité privées qui ont pu être mandatées grâce à la somme, accordée à cet effet, par l'acceptation, par le Conseil communal, des conclusions du rapport-préavis N° 239 du 20 septembre 2001, intitulé : « Sécurité à Lausanne : état des lieux – actions entreprises – perspectives – Création d'un observatoire de la sécurité ». Cette diminution des heures de travail (10 052 contre 16 000 en 2001), ascende à 40 % du volume de travail, qui représente un montant non facturé aux organisateurs de 634 192 francs. Dites manifestations se répartissent comme il suit :

- 31 manifestations sportives (3 613 heures de travail – 220 544 francs)
- 19 manifestations diverses (5 663 heures de travail – 361 450 francs)
- 9 manifestations revendicatrices autorisées (525 heures de travail – 34 714 francs)
- 2 manifestations revendicatrices non autorisées (251 heures de travail – 17 485 francs).

Les organes de police se sont en outre occupés de 162 manifestations de moindre importance ne nécessitant pas la présence de plus de trois policiers.

La récolte des bulletins d'hôtels et l'acheminement du courrier ont été effectués, dès le 1^{er} août, par des sociétés privées ; 876 heures de travail ont ainsi pu être affectées à d'autres tâches de police.

Enfin, deux opérations spéciales, visant à diminuer le sentiment d'insécurité dans le centre-ville, ont été menées durant l'année : Parvis III et Alpha. Si la première a pris fin le 9 novembre, au terme de la troisième reconduction du dispositif et suite à la mise en œuvre d'UniSET, la seconde, qui a débuté le 7 janvier, sera renouvelée en 2003.

Situation dans le domaine des produits stupéfiants

Les phénomènes observés durant l'exercice écoulé n'indiquent aucune tendance favorable dans l'évolution du trafic et de la consommation des produits stupéfiants. En effet, le nombre d'infractions augmente de 6,2 %

(3 432 cas). Le constat paraît toutefois devoir être nuancé, dès lors que l'augmentation enregistrée peut, pour une part à tout le moins, être attribuée aux résultats de l'activité développée par la police. Le marché suisse demeure en mains d'organisations criminelles utilisant principalement des requérants d'asile ou des individus en situation de séjour illégal. Ces divers groupes s'adaptent facilement à l'évolution du marché et aux tactiques policières. On constate une tendance à importer et à vendre des quantités de stupéfiants toujours plus petites, afin de minimiser les risques.

Les dealers d'héroïne, albanais pour l'essentiel, ont délaissé la ville pour se livrer à leur activité délictueuse dans d'autres lieux du canton, confirmant la tendance déjà relevée en 2001. Les ressortissants d'Afrique du Nord sont toujours actifs dans la vente d'opiacés ; ils se ravitaillent dans la région zurichoise par 100 ou 200 grammes, puis revendent l'héroïne au prix de 220 à 250 francs les 5 grammes, principalement dans les espaces publics et les forêts de la périphérie. Des toxicomanes revendeurs lausannois se déplacent également à Fribourg, Berne et Zurich pour se fournir en plus petites quantités de 50 à 100 grammes, la marchandise étant ensuite partiellement revendue à Lausanne.

La vente de cocaïne est en mains d'Africains de l'Ouest, agissant principalement dans les quartiers du centre-ville. La cocaïne est écoulée en boulettes de 0,2 à 0,5 grammes pour un prix de 30 à 80 francs.

L'action RANO a été reconduite au début de cette année et intégrée à l'opération STRADA dès le 1^{er} mars, afin de lutter contre ce phénomène à l'échelon du canton. Cette action, qui vise le harcèlement et l'interpellation des trafiquants, poursuit également les objectifs suivants :

- l'obtention de renseignements sur le trafic de rue ;
- le démantèlement des filières d'approvisionnement par des opérations ponctuelles, en engageant tout ou partie du personnel disponible formé en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants ;
- le renforcement de la chaîne pénale par la mise en œuvre de deux structures judiciaires ad hoc (majors/mineurs), afin de pouvoir prononcer rapidement des condamnations et faire immédiatement exécuter les peines, par ailleurs assorties de mesures d'expulsion.

Enfin, il convient de relever que 89 % des personnes contrôlées et/ou interpellées par cette structure l'ont été sur le territoire lausannois et que, sur l'ensemble, 206 trafiquants ou consommateurs/revendeurs ont pu être déférés.

Prévention générale en matière de circulation

Durant l'année écoulée, les efforts ont été portés sur six objectifs principaux :

- 1) Les campagnes préventives, intitulées : « Clic pour tous », « Visiblement plus sûrs », « Captivé par son jeu », « Du respect svp », « T'es sûr ? », « Savoir vivre... indispensable au volant ! », « Trajet scolaire » « Conducteurs : attention enfants ! » « Démarrer – Allumer » et « Pas d'alcool au volant ».
- 2) Le maintien des contrôles de vitesse, avec une accentuation de ceux-ci aux abords des collèges primaires et secondaires, ainsi que dans les zones au sein desquelles la vitesse est limitée à 30 km/h.
- 3) L'organisation de contrôles réguliers aux abords des bâtiments scolaires, afin d'exercer une action préventive dans différents domaines, tels que le respect

des normes concernant le transport d'écoliers au moyen de taxis privés, les modalités de pose et de dépose des enfants par les parents, l'utilisation des engins de mobilité réduite (trottinettes, rollers, etc.).

- 4) La poursuite de l'instruction permanente dispensée par la Brigade de la prévention routière et donnée cette année à quelque 17 321 élèves lausannois, ainsi qu'une présence à la Semaine olympique, destinée à sensibiliser les enfants en âge de scolarité à la nouvelle législation relative aux engins assimilés à des véhicules (trottinettes, rollers).
- 5) Le maintien d'un contrôle technique mensuel portant sur le comportement des conducteurs professionnels circulant avec des véhicules légers ou lourds, taxis y compris, ainsi que sur le transport des matières dangereuses.
- 6) La mise en œuvre de contrôles spécifiques destinés à prévenir la conduite de véhicules en état d'ébriété, en partenariat avec la Société vaudoise de médecine et les médias locaux.

L'ensemble des actions menées sur le terrain a permis de sensibiliser quelque 204 541 usagers aux nouvelles exigences légales et techniques, ainsi qu'aux bons comportements à adopter dans la circulation routière.

S'agissant des accidents de la circulation, le nombre des interventions a augmenté de 3,37 %, tandis que celui des blessés a diminué de 2 %. Du côté des piétons impliqués, les résultats sont très encourageants avec une baisse de plus de 20 % et de 16,6 % en ce qui concerne les enfants. Les constats d'accident restent stables. Les efforts consentis dans le domaine de la prévention et de la formation portent toujours leurs fruits et contribuent à diminuer le nombre de victimes sur les routes.

Trois accidents mortels sont à déplorer : une piétonne a été happée par l'arrière d'un camion sur un trottoir, au sortir d'une cour, deux motocyclistes ont perdu la maîtrise de leurs engins, l'un dans le cadre d'une course cycliste sur une route fermée à la circulation et l'autre en raison d'une vitesse largement excessive et d'un taux d'alcoolémie élevé.

Les fuites après accidents sont en légère régression (- 5,5 %). Les deux spécialistes préposés à ces recherches ont réussi à identifier plus de 50 % des auteurs, allant même jusqu'à 100 % de réussite pour les accidents avec blessures corporelles.

Le taux moyen de conducteurs dénoncés à la suite de contrôles de vitesse est, cette année encore, en légère baisse, avec 8,31 % (8,57 % en 2000 et 8,51 % en 2001). Les dépassements de vitesse supérieurs à 10 km/h diminuent quant à eux de près de 10 %, cela en raison d'un meilleur respect de la limitation en vigueur au sein des quelque 25 « zones 30 » que compte la ville de Lausanne. Enfin, relevons 3 excès de vitesse à plus de 100 km/h et 20 à plus de 90 km/h en ville, le record absolu étant détenu par un conducteur circulant à 106 km/h à l'avenue de Morges !

Ressources humaines – Chargé de communication et de prévention – Psychologue

Cette année, l'officier de presse a terminé sa formation d'officier de police auprès de l'Institut suisse de police (ISP). Dans son domaine principal d'activité, il a publié plus de septante communiqués de presse et fourni des

renseignements qui ont permis aux journalistes d'écrire plus de 800 articles et autres contributions médiatiques, dont l'une, pour le prestigieux magazine «Time», consistant en un reportage sur l'opération Alpha. Comme en 2001, il n'a pas été en mesure de développer de nouveaux projets dans le domaine de la prévention, qui est désormais confié à une chargée de prévention et de communication. Engagée depuis le 1^{er} septembre, cette nouvelle collaboratrice a, au terme d'une courte période de formation, assumé le remplacement de l'officier de presse en son absence. Elle a commencé à développer un concept qui débouchera, en 2003, sur le lancement de plusieurs campagnes de prévention.

Pour la psychologue du Corps de police, cette année a été marquée par la création, en collaboration avec l'Association vaudoise des psychologues (AVP), de la structure expérimentale « AVP-police », qui a pour but d'offrir une aide immédiate aux victimes. Avec l'équipe de debriefing, la psychologue gère donc deux structures de prévention dans le domaine des incidents critiques, l'une à l'extérieur, l'autre à l'intérieur du service. Pour chacune, il s'agit de superviser les interventions, d'assurer une formation continue et d'animer les séances d'intervention. Enfin, la psychologue a contribué à la sélection de la volée d'aspirants 2003, de la seconde psychologue et de la chargée de prévention et de communication.

Dans le cadre du processus Gepel, le répondant en ressources humaines (RRH) a apporté un soutien particulier à la mise en œuvre des « entretiens de collaboration », ainsi qu'à la gestion des documents « actions de formation ». En sa qualité de responsable de la « cellule des relations humaines » (CRH), il a, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, participé à l'élaboration et à la diffusion du cours « Police et migrants ». Il a également œuvré dans le cadre du cours « Gestion des situations de stress » et participé, en tant que membre de la Commission romande des compétences sociales, à l'introduction de différents processus pédagogiques destinés aux polices romandes. Au reste, il a aussi remplacé l'officier de presse en son absence.

Enfin, en compagnie du commandant remplaçant et du président de l'Association du personnel, la psychologue, l'officier de presse et le RRH se sont fortement impliqués dans le projet de développement et d'amélioration de la prise en compte de la dimension éthique dans les pratiques du Corps de police.

Informatique et télécommunications

Le 1^{er} avril, la subdivision a vu sa structure modifiée. Deux nouvelles sous-subdivisions ont été créées : « Technique » et « Infocentre ». L'ancienne CEPOL a été renommée CAE (Centrale d'alarmes et d'engagement) et a repris les tâches d'engagement assurées jusqu'alors par la centrale de Police-secours. Le BRL (Bureau de renseignements lausannois), anciennement « Plantons PJM », a rejoint cette entité. La chancellerie et le groupe de saisie des dossiers PJM ont également été rattachés à cette subdivision.

En adoptant les conclusions du préavis N° 32 du 27 juin 2002, relatif au remplacement des installations de radio-communication du Corps de police, le Conseil communal a accordé un crédit de 5 444 000 francs pour le remplacement du réseau radio, vieux de 40 ans. Ce projet entre dans le cadre d'un concept fédéral, appelé « Polycom », qui devrait, à terme, permettre aux différents services de

secours suisses de pouvoir communiquer entre eux, en disposant d'un système radio performant et sécurisé.

La collaboration, dans le cadre du développement de l'application pour la gestion administrative (SIPOL-ZEPHYR), entre la Police cantonale fribourgeoise, la Police cantonale vaudoise et la Police municipale de Lausanne, a été stoppée à fin août. Sur les trois personnes qui œuvraient dans les locaux de la Police cantonale fribourgeoise, l'une a rejoint les rangs de la PJM et les deux autres ont regagné l'Infocentre « développement », avec pour mission d'étudier et d'élaborer de nouveaux outils informatiques, destinés à rationaliser l'exécution de certains travaux.

Le personnel de l'Infocentre « soutien » a consacré 280 heures à la réalisation de documents divers et de textes de présentation. Il a dispensé 162 heures de formations informatiques internes. 9 815 plaintes et 6 696 dossiers administratifs ont été enregistrés dans la base de données judiciaires de la Police cantonale vaudoise, soit le tiers du volume cantonal.

Le personnel de la chancellerie a traité 121 344 documents, dont 54 708 envois postaux. Il a également procédé à 611 209 photocopies.

42 ordinateurs et 16 imprimantes ont été acquis durant l'année. Le Corps de police dispose ainsi, au 31 décembre, de 350 postes de travail, dont 30 portables, de 108 imprimantes, ainsi que de 8 serveurs en réseau. Le piquet informatique est intervenu 1 500 fois, sur lesquelles 12 fois seulement il a fallu faire appel à une aide externe, fournie à 9 reprises par le helpdesk du SOI, et à 3 reprises par des firmes privées.

La mise en œuvre, pour les postes de quartier, de la téléphonie basée sur le réseau informatique de la commune de Lausanne a été effectuée avec succès.

L'aménagement du nouveau poste de quartier du Flon et le déménagement de celui de la Palud dans les locaux de celui de Saint-François ont nécessité des travaux importants liés à la téléphonie et à l'informatique.

Durant les travaux de mise en place de la nouvelle centrale, une salle de classe du 3^e étage de l'Hôtel de police a été aménagée pour accueillir provisoirement l'actuelle centrale d'engagement, dont l'ensemble du matériel technique a été transféré.

Le nombre d'appels d'urgence sur les lignes 112/117 a continué d'augmenter, passant de 65 287 en 2001 à 71 610 en 2002, soit une moyenne de 199 appels par jour.

Evolution de l'activité

	2001	2002
Diffusions par télécopieurs	21 344	28 512
Diffusions par messagerie	20 726	20 515
Déclenchements d'alarmes	652	513
– avec interventions en urgence	539	427
– alarmes réelles	38	41
– avec arrestations	18	11

En ce qui concerne les alarmes agression-effraction, les recettes annuelles sont passées de 246 549 francs en 2001 à 224 502 francs cette année.

Le Détachement d'aide au commandement (DAC) a été sollicité à 37 reprises pour la desserte des postes de commandement.

Enfin, suite au rattachement du BRL à la CAE et en vue de son futur déménagement dans les locaux même de la centrale, deux études ont été entreprises, l'une relative à la gestion des détenus, l'autre concernant la récolte et le traitement des bulletins d'hôtel.

Formation professionnelle

Pour la première fois depuis sa fondation, en 1967, l'Ecole des polices municipales vaudoises a accueilli 55 aspirants. En raison de ce très important effectif, il a été nécessaire de constituer deux classes séparées et, par conséquent, de dédoubler les cours, afin d'assurer à chacun la même qualité d'instruction.

Il n'en reste pas moins que, pour la première fois aussi, les aspirants en fin de formation ont suivi, durant trois jours, un cours d'éthique, dans le cadre du processus mis en place au sein du Corps de police. Les cours de sensibilisation aux problèmes rencontrés par les intervenants de rue, les jeux de rôles concernant la relation police-public et les cours sur le stress post-traumatique ont été dispensés, sans permettre toutefois la même interactivité que lorsqu'ils étaient donnés à des classes plus petites.

Relevons qu'en cours d'année, une formation réduite a été dispensée à une dizaine de policiers, engagés en 2002 et provenant, pour la plupart, du Corps des gardes frontières. Cette formule nouvelle, répondant à un besoin spécifique, a également nécessité une disponibilité accrue du personnel de formation.

Vu ce qui précède, les cours qu'il a été possible de donner aux membres du Corps de police ont juste permis d'assurer le minimum de formation continue, quand bien même les traditionnels cours de répétition n'ont pu être mis sur pied au printemps, dès lors que les effectifs n'étaient pas suffisants dans les différents services, en particulier à Police-secours et à la Police judiciaire. Pour les mêmes motifs, les cours de cadres ont été limités à ceux dispensés par l'ISP. S'agissant du tir, si la formation a également dû être réduite, les objectifs ont pratiquement tous été atteints à la fin de l'année.

Enfin, la collaboration avec la Police cantonale s'est poursuivie dans le domaine des cours relatifs au maintien de l'ordre alors que l'ensemble des cours destinés aux différents spécialistes (GI, conducteurs de chiens, etc.) se sont déroulés selon le même processus que les années précédentes.

Effectif

	Policiers	Apprentis de police	Gardes	Civils	Apprentis
Au 1 ^{er} janvier 2002*	368.50	—	47.15**	46.45	6
Engagements compensant les départs	24	—	1	1	2
Engagements nouveaux	24	—	4	16.40	—
Transferts	—	—	—	—	—
Total	416.50	—	52.15	63.85	8
Départs :					
– retraites	6	—	—	1	—
– démissions	13	—	1	1	—
– transferts	1	—	2	—	—
– décès	—	—	1	—	—
– fins d'apprentissage	—	—	—	—	2
– diminutions du temps de travail	0.90	—	0.20	—	—
Au 1 ^{er} janvier 2003	395.60	—	47.95	61.85	6

* Le remplacement des policiers démissionnaires ne s'effectue qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante

** et non 47 comme mentionné par erreur dans le rapport de gestion 2001.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Evolution de certains délits

	1990	2000	2001	2002
Nombre de délits enregistrés	8 311	9 172	9 475	10 259
Vols avec effraction	1 009	1 227	2 086	2 405
Vols de véhicules à moteur:				
– deux roues	474	223	193	199
– quatre roues	144	123	105	114
Voies de fait et lésions corporelles	197	290	293	343
Hold-up et vols à main armée	10	1	—	—
Brigandages et vols à l'arraché	107	144	186	213
Attentats à la pudeur des enfants	36	54	45	63
Agressions sexuelles et viols	30	33	27	61
Personnes arrêtées et déferées à la justice	2 381	4 429	4 311	4 347

Délits avec violence

	1990	2000	2001	2002
Nombre de cas	314	446	482	555
Délits élucidés	121	179	201	256
Auteurs arrêtés	130	285	288	431

Cambriolages d'appartements

	1990	2000	2001	2002
Nombre de cas	315	384	304	219
Auteurs arrêtés	22	149	107	31

Age et sexe des auteurs de crimes et de délits

Délits avec violence

45,00 % ont moins de 20 ans
 48,80 % ont entre 20 ans révolus et 40 ans
 84,50 % sont de sexe masculin

Affaires de stupéfiants

	1990	2000	2001	2002
Nombre de personnes déferées au Juge d'instruction par la police en civil et la police en uniforme	631	2 912	2 893	3 157
Nombre de personnes déferées au Tribunal des mineurs (la plupart par la Brigade de la jeunesse)	180	163	337	275
Total	811	3 075	3 230	3 432
Hommes	661	2 405	2 606	2 740
Femmes	150	670	624	692
Personnes de nationalité suisse	539	1 690	1 723	1 612
Consommateurs de :				
– cannabis	734	1 307	1 169	1 073
– LSD	9	2	3	2
– opium	—	—	—	—
– héroïne	118	1 108	778	788
– morphine	—	—	—	—
– cocaïne	65	958	991	1 298
– ecstasies	15	60	70	74
Trafiquants	58	124	125	197
1 ^{re} dénonciation	397	615	241	218

* Pas de statistique

Age des personnes déferées

	1990 %	2000 %	2001 %	2002 %
Moins de 18 ans	22.2	5.3	10.44	8.01
De 18 à 25 ans	48.9	40.9	34.98	39.69
Plus de 25 ans	28.9	53.8	54.58	52.30

Domicile des personnes déferées

– Lausanne	1 334	38.87 %
– Vaud (sans Lausanne)	1 179	34.35 %
– Suisse (sans Vaud)	336	9.79 %
– étranger	160	4.67 %
– sans domicile fixe	423	12.32 %

Décès par overdose

	1990	2000	2001	2002
Nombre de victimes	9	6	7	3

SECTIONS ET GROUPES DE POLICE-SECOURS

	1980	1990	2001	2002
Total des interventions	6 481	7 202	17 500	17 629
Interventions avec privation momentanée de liberté :				
– incarcération pour une durée moyenne de cinq heures	245	306	606	679
– maintien en box d'attente	*	1 021	1 448	1 538
Personnes inquiétées à la suite de délits	710	732	997	1 079
Rapports adressés au Juge d'instruction	1 842	2 933	9 212	9 689

* Statistique pas tenue

Actions de prévention sous forme de lettres-conseils

	1985	2001	2002
Relatives à la sécurité des piétons	699	1 287	1 096
Relatives à la diminution du bruit	763	471	366

BRIGADES ET GROUPES SPÉCIALISÉS

POSTES DE QUARTIER

	2001	2002
Arrestations	26	53
Véhicules retrouvés	44	59
Dénonciations pour fautes de stationnement	11 379	11 613
Rapports de renseignements divers	14 310	13 950
Notifications de commandements de payer	27 369	29 619

Le 24 juin, le poste de police de St-François a été remplacé par le poste de police du Flon. A la même date, une nouvelle structure, formée de deux policiers, d'un garde et de cinq civils, a été mise en œuvre dans les locaux du poste de Chauderon, afin de décharger les policiers des postes de quartier de l'exécution de certaines tâches administratives (notification des commandements de payer, exécution des mandats préfectoraux, enquêtes diverses pour le contrôle des habitants).

Par ailleurs, à fin juin 2002, le poste de police de la Palud a été fermé en raison des travaux de transformation de l'Hôtel de Ville. Une structure provisoire a été mise en place dans l'ancien poste de St-François et restera en fonction jusqu'à l'ouverture, en juin 2003, du nouveau poste de la Palud, qui sera implanté dans l'immeuble portant le numéro 2 des Escaliers du Marché.

Cela étant, outre le traitement de 770 mandats préfectoraux, 29 619 commandements de payer ont été notifiés, soit une augmentation de 2 250 unités (+ 8,2 %) par rapport à 2001.

GRUPE DE PRÉVENTION DU BRUIT (GPB)

	1990	2001	2002
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	80	54	53
Préavis (manifestations, musique, transformations)	*	153	227
Prévention du bruit sur les chantiers	*	5	4
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	40	94	65
Interventions nocturnes	*	380	406
Véhicules convoqués à la station de la Blécherette	1 442	82	138

* Statistiques pas tenues

Le GPB a poursuivi son action de contrôle des établissements publics et des manifestations, en adaptant son horaire, non plus uniquement le week-end, mais également tous les jours de la semaine. Relevons que les infractions ont baissé de moitié par rapport à l'année précédente, et ce, malgré l'augmentation du nombre des contrôles. Il en va de même pour les véhicules de la catégorie « F », une trentaine seulement de plaques de scooters ayant été saisies, contre une centaine l'année dernière.

AFFAIRES PORTUAIRES

Places d'amarrage et à terre

Sur 1 602 places, 1 011 sont attribuées à des Lausannois et 591 à des personnes provenant de 158 autres communes de Suisse.

Interventions

	2001	2002
Vols sur bateau	29	36
Vols de bateau	—	—
Domages sur bateau	7	7
Nouvelles autorisations	64	83
Demandeurs lausannois	942	914

Les tâches incombant au bureau des affaires portuaires continuent d'être effectuées par deux policiers du poste de quartier d'Ouchy, dont l'ensemble du personnel est à même de renseigner les navigateurs et de procéder aux réservations et encaissements relatifs à l'utilisation des infrastructures portuaires. Durant l'année, quelque 717 personnes ont été reçues pour des renseignements relatifs aux places d'amarrage et aux places visiteurs.

A la belle saison, un collaborateur se trouve en permanence dans les ports. Il travaille en étroite collaboration avec le personnel de la voirie lacustre, chargé de l'entretien et du nettoyage des infrastructures.

Enfin, le système de paiement « cash », conçu sur le modèle de celui équipant les parcomètres collectifs pour voitures et installé pour desservir les grues de 10 tonnes, continue à donner satisfaction. Toutefois, une réservation des engins de levage est toujours nécessaire.

OBJETS TROUVÉS

	1980	1990	2001	2002
Trouvailles	8 548	7 184	8 965	8 751
Trouvailles restituées	3 233	3 198	4 064	4 022
Personnes reçues	19 995	17 604	15 666	15 298

CIRCULATION

Véhicules immatriculés à Lausanne

	1980	1990	2001	2002
Automobiles légères	41 017	53 834	55 470	54 990
Automobiles lourdes	672	646	331	329
Motocyclettes	2 346	4 432	6 230	6 526
Cyclomoteurs	*	5 750	1 276	1 120

* Statistique non disponible

Accidents de la circulation

	1980	1990	2001	2002
Accidents de circulation (constats)	1 670	1 893	1 591	1 559
Personnes blessées	595	683	499	490
Personnes tuées	10	9	5	3
Fuites après accident	297	562	636	601
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	89	116	98	83
	49	36	26	24

Prévention routière dans les écoles

	1980	1990	2001	2002
Elèves instruits	16 406	12 891	14 933	17 321
Patrouilleurs scolaires enfants	235	49	—	—
Patrouilleurs scolaires adultes	—	15	18	20
Elèves instruits au jardin de circulation	1 350	3 033	3 329	3 390

Contrôle de la vitesse

	1980	1990	2001	2002
Nombre de contrôles	76	130	1 364	1 439
Véhicules enregistrés	64 675	45 859	536 527	514 768
Conducteurs dénoncés	2 955	4 418	45 662	42 792
Pourcentage des dénonciations	4.6	9.6	8.51	8.31

Contrôle à l'éthylomètre

	1990	2001	2002
Ivresses avec accident	174	176	177
Ivresses sans accident	301	136	137
Total des contrôles	475	312	314

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes :				15
Nombre de caméras :				5
	1980	1990	2001	2002
Infractions relevées (feux)	5 248	8 011	9 325	9 573
Infractions relevées (vitesse)	—	—	4 381	6 262

* En fonction depuis septembre 2000

Contrôle du stationnement

	1990	2001	2002
Infractions enregistrées (circulation et parcage)	172 217	195 004	196 383
Infractions aux règles du stationnement	*	125 124	126 859
Parcage illicite sur les trottoirs :			
– bulletins d'amende d'ordre apposés	17 041	8 669	9 951
– évacuations forcées de véhicules	*	691	770

* Statistique non disponible

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
– par le personnel du Corps de police, pour un montant de:	326 755.60
– par versements postaux à la Caisse communale, pour un montant de:	9 940 212.37
Total	10 266 967.97
Remboursements	15 556.30
Total net encaissé	10 251 411.67
	(2001 : 10 080 337.90)

Statistiques diverses

		1980	1990	2001	2002
– Suicides	hommes	18	22	21	20
	femmes	6	17	13	9
– Tentatives de suicide	hommes	24	15	18	13
	femmes	33	31	21	16
– Noyades	hommes	1	—	1	1
	femmes	—	2	1	—
– Morts accidentelles (circulation)	hommes	6	6	4	2
	femmes	1	3	1	1
	enfants	1	—	—	—
– Morts accidentelles (autres causes)	hommes	1	1	2	3
	femmes	—	—	2	1
– Meurtres (victimes)	hommes	1	1	1	3
	femmes	1	—	2	3
– Conduites à Cery à la suite d'une intervention de police		164	277	102	199
– Incendies volontaires		42	99	37	23

SERVICE DE LA CIRCULATION

Les travaux de rénovation des carrefours, prévus dans le cadre de la deuxième étape de mise en place du système d'exploitation des transports (SET II), se sont poursuivis cette année. Par ailleurs, un projet de déménagement du service, dont les locaux sont actuellement répartis entre deux sites principaux, l'un au chemin de Couvaloup 6 et l'autre à la rue de la Borde N^{os} 49-49 bis, est actuellement à l'étude. De fait, les locaux dévolus aux ateliers de la signalisation routière, sis à la rue de la

Borde N^{os} 49-49 bis ne sont plus conformes aux normes de sécurité du travail, alors que les surfaces occupées dans le bâtiment de l'Hôtel de police sont indispensables à la poursuite des activités de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne et du Corps de police. Deux préavis seront présentés en 2003 à ce sujet.

Administration

Cette section a participé à la rédaction de divers préavis et réponses à des motions, pétitions, interpellations et questions, ainsi qu'au traitement de la correspondance. Elle a également mené à bien les opérations relatives à la gestion du personnel, à la comptabilité et à l'établissement du budget. Par ailleurs, les collaborateurs responsables ont assisté aux séances de groupes de coordination et d'études en relation avec la régulation du trafic et l'aménagement urbain.

Régulation du trafic

Les installations suivantes ont fait l'objet d'une intervention :

Installations entièrement rénovées :

- Carrefour N° 89 : route A.-Fauquez – chemin de Maillefer
- Carrefour N° 75 : avenue de Provence – avenue du Chablais
- Passage pour piétons N° 97 : avenue du Léman – chemin du Levant (aménagement des giratoires de la Perraudettaz).

Installations partiellement reprogrammées :

- Carrefour N° 17 : avenue Mon-Repos – rue Belle-Fontaine
- Carrefour N° 18 : avenue Mon-Repos – avenue du Tribunal Fédéral – rue Marterey
- Carrefour N° 20 : rue Caroline – pont Bessières – rue Enning.

Nouvelle installation :

- Carrefour N° 73 : Galicien – sortie dépôt tl (mise en service définitive).

Modération du trafic :

- Borne escamotable du Théâtre de Vidy
- Borne escamotable du Casino de Montbenon.

Relevons que le coût de la consommation électrique des installations de signalisation lumineuse a baissé de 25 % par rapport à 1995, suite au remplacement d'une partie des 5 500 ampoules à incandescence par des ampoules halogènes ou, ces deux dernières années, des diodes lumineuses.

Ces dernières offrent, outre une consommation quatre fois plus faible qu'une ampoule standard, une durée de vie sept fois supérieure (sept ans) et une amélioration de la visibilité de la signalisation, grâce à une meilleure luminosité, ainsi qu'à la suppression des effets optiques indésirables. Actuellement, 600 ampoules halogènes et 1 350 à diodes sont installées.

Enfin, l'entretien régulier et le dépannage des équipements ont nécessité plus de 3 100 interventions.

S'agissant des volumes de trafic enregistrés sur les principaux axes de circulation par les postes permanents de comptage, ils se présentent comme suit :

Evolution des volumes enregistrés – Trafic journalier moyen du mois d'octobre :

	2000	2001	2002
Chauderon (passage inférieur)	5 200	5 300	7 400
Grand-Pont (Bel-Air)	15 600	—*	16 100
Rue Centrale	19 150	19 700	18 500
César-Roux – Tunnel	15 900	16 250	16 000
Avenue du Léman	19 300	19 500	19 400
Avenue des Figuiers	23 000	21 900	21 800
Avenue du Chablais	21 700	22 700	22 550
Route de Berne	25 500	26 050	26 200
Rhodanie - Maladière	17 450	19 950	19 650

* Le compteur ayant dû être, après de nombreuses pannes, réparé en fin d'année, les données des volumes de circulation ne sont pas suffisamment fiables pour établir une statistique.

L'augmentation de 5 300 (en 2001) à 7 400 véhicules journaliers sur le passage inférieur de Chauderon (compteur fédéral), provient du fait que, jusqu'en 2001, la voie en direction de l'avenue d'Echallens (réalisée en 1999) n'était pas prise en considération pour le comptage. Il s'ensuit qu'aucun accroissement de trafic n'est enregistré, puisque, sur l'avenue de Morges, seuls 5 300 véhicules (comme en 2001) sont dénombrés. L'augmentation de 500 véhicules par jour en deux ans sur le Grand-Pont (augmentation moyenne de 1,2 % par an), est à mettre en relation avec la diminution journalière de 650 véhicules à la rue Centrale durant cette même période. Quant à l'avenue du Léman, il sera intéressant de voir si la période de stabilité observée ces dernières années sera influencée par la mise en service des nouveaux aménagements routiers réalisés au bas du chemin du Liaudoz, sur la commune de Pully.

Enfin, concernant le reste du réseau principal, les volumes de circulation s'avèrent relativement stables.

Aménagements urbains

Cette section a participé à plusieurs études et réalisations durant l'année. Citons, à titre d'exemples, les projets de réaménagement, outre de la rue de Genève, en relation avec la création d'une future ligne de transports publics, du carrefour Tivoli – Provence – Sévelin, du secteur de la Cité et du débouché du chemin de la Colline sur l'avenue de Provence.

Dans le cadre des réalisations d'importance, il convient de citer la construction d'un giratoire au droit du carrefour Grey – vélodrome, la mise en place des « zones 30 » de Midi – Beau-Séjour et du chemin du Salève, ainsi que les corrections, d'une part des axes du Levant et du Léman, en relation avec le réaménagement du tronçon inférieur du chemin du Liaudoz, et, d'autre part, de la rue du Bugnon, en relation avec l'ouverture de la polyclinique universitaire.

Par ailleurs, il y a lieu de mentionner les abaissements de la vitesse de 60 à 50 km/h à la route d'Oron, entre le carrefour des Boveresses et la route de la Feuillère, et de 80 à 60 km/h, sur le territoire de Montheron.

Au demeurant, en ce qui concerne les tâches et réalisations ayant tout particulièrement impliqué le délégué deux-roues, il convient de relever :

- la réalisation du tronçon est de l'itinéraire cyclable du littoral (quais d'Ouchy et de Belgique)
- l'ouverture aux cyclistes, dans le sens de la descente, des rues Neuve et Mauborget

- l'instauration de plusieurs contresens cyclables
- l'essai de mixité piétons – cyclistes sur le pont Chauderon
- l'animation du GDRL (groupe deux-roues légers de la Ville)
- la préparation et l'organisation d'un stand, dans le cadre de l'exposition « sport et santé » à la clinique « La Source ».

Enfin, à ceux évoqués ci-dessus, s'ajoutent les aménagements suivants :

- 37 nouveaux passages pour piétons
- 45 m de nouvelles pistes cyclables
- 1 185 m de nouvelles bandes cyclables
- 2 nouveaux sas à vélos
- 450 m de voies bus mixtes ouvertes aux cyclistes
- 80 m de trottoir accessible aux cyclistes.

Ateliers de la signalisation routière

Le personnel des ateliers a participé, pour toutes les tâches relevant de ses activités, à la réalisation des différents projets :

- d'aménagements urbains : création de « zones 30 », de passages pour piétons, de giratoires, de pistes ou bandes cyclables, de sas pour vélos, etc.
- de régulation du trafic : modification de la signalisation de divers carrefours
- de gestion du stationnement : modification du régime du stationnement dans différents secteurs.

Par ailleurs, la réparation de la signalisation, à la suite d'accidents ou d'actes de vandalisme, ainsi que la réfection du marquage, à la suite de travaux exécutés sur les chaussées, occupent toujours une part importante du temps de travail.

Au reste, les collaborateurs concernés ont, comme cela ressort du tableau suivant indiquant les coûts de la main-d'œuvre, accompli de nombreux travaux pour d'autres services de la Ville.

	Main-d'œuvre Fr.
Administration générale et finances	14 772.—
Culture, sports, patrimoine	24 932.—
Sécurité publique	66 818.—
Enfance, jeunesse et éducation	240.—
Sécurité sociale et environnement	2 413.—
Travaux	6 129.—
Total	115 304.—

Gestion du stationnement

Le service a assuré le suivi de la gestion de l'ensemble des places de stationnement situées sur le domaine public. Dans ce cadre, il a procédé aux adaptations nécessaires lors de la réalisation de projets d'aménagements urbains, ainsi que pour répondre aux demandes des usagers en la matière.

Places de parc disponibles sur le domaine public

	2000	2001	2002
Places sur chaussée (sans deux-roues avec cases jaunes)	22 162	22 183	22 090
Cases pour deux-roues	6 161	6 205	6 218

Places de parc selon la catégorie

	2000	2001	2002
Places payantes	4 842	5 024	5 017
dont accessibles aux détenteurs du « macaron » L	580	586	602
Places P+R	1 189	1 199	1 199
Places jaunes (livreurs, police, etc.)	*	556	547
Places en zone bleue « macarons »	7 700	7 703	7 729
Places en zone bleue	367	387	283
Places en zone rouge	504	428	—
Places en zone blanche à durée limitée	76	296	735
Places en zone blanche	6 904	6 590	6 600

* Recensement différent et données non directement comparables.

Conformément à la nouvelle législation, toutes les places en zone rouge ont été transformées en places en zone blanche à durée limitée.

La perte de places en zone bleue est liée à la privatisation du parking du cimetière de Montoie.

Aucune nouvelle zone « macarons » n'ayant été mise en place durant l'année, le nombre de places accessibles aux détenteurs d'un « macaron » n'a pas subi de variations importantes. Les demandes d'habitants, réclamant l'introduction de ce système dans leur quartier, ont conduit le service à entreprendre une étude, afin d'identifier les besoins et de préciser les conditions d'extension de ce système.

En ce qui concerne le nombre de « macarons » vendus, celui-ci est également resté stable par rapport à l'an passé.

Répartition, selon les zones, des « macarons » vendus

Zones	Places publiques 2002	Places « macarons » 2002	« Macarons » vendus en 2001	« Macarons » vendus en 2002
A	1 913	1 531	1 663	1 559
B	1 112	889	824	783
C	1 988	1 528	1 375	1 465
D	928	909	600	591
E	966	777	621	638
F	999	769	701	698
G	676	617	529	505
H	807	709	634	615
L	1 866	602	932	936
Total	11 255	8 331	7 934*	7 850*

* y compris autorisations spéciales annuelles R1 pour le P+R de Vennes (55 en 2001 et 60 en 2002)

En ce qui concerne les parkings-relais (P+R), leur fréquentation a continué d'augmenter, selon la tendance amorcée depuis leur mise en service. En moyenne, pour l'ensemble des places offertes aux usagers, la fréquentation 2002 a été de 72 %. Avec un taux d'occupation moyen dépassant 90 % et souvent complets à partir de 08h.30 déjà, les P+R de Provence et d'Ouchy sont les plus utilisés. Le P+R de Vennes a derechef vu sa fréquentation moyenne progresser fortement pour atteindre 59 % contre 46 % en 2001 et 33 % en 2000. A ce sujet, il convient de relever qu'à la fin de l'année son taux d'occupation a franchi, à plusieurs reprises, la barre des 80 %.

S'agissant des titres combinés de parcage et de transport vendus sur les P+R, ceux-ci se répartissent à raison

de 11 139 abonnements mensuels (+ 12 % par rapport à 2001) et 54 441 cartes journalières (+ 9 % par rapport à 2001). Le montant total encaissé pour les cinq parkings-relais représente 1 158 861 francs¹, dont 928 346 francs ont été reversés aux tl.

Enfin, le plan partiel d'affectation concernant les terrains sur lesquels sera construit le P+R de la Tuilière, a été, durant l'année, accepté par le Conseil communal et ratifié par le Département des infrastructures. Cela étant, avec une mise à l'enquête prévue au début de 2003, la mise en service de ce P+R devrait intervenir à l'automne de la même année.

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

Au nombre de 2 629, les interventions sont en diminution de 281 par rapport à l'an dernier.

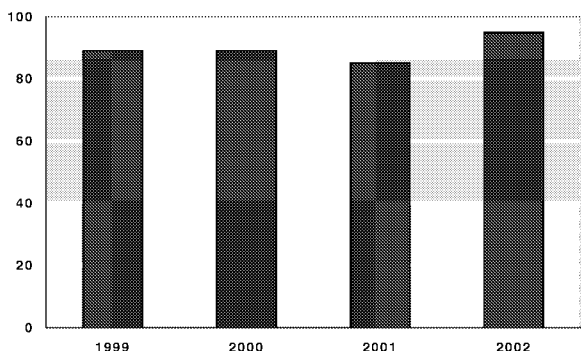
C'est sur le thème « Pour vous et avec vous, au cœur de la cité, les sapeurs-pompiers se présentent » que, le 2 novembre, se sont déroulées la Revue quadriennale et l'inspection du corps par la Municipalité. Malgré une pluie battante tout au long de la journée, cette manifestation a reçu un accueil très positif de la part des Lausannois, venus en nombre.

Sur les 60 interventions effectuées sur les routes nationales (AR), relevons que 2 d'entre elles se sont déroulées dans des tunnels.

Effectif (au 31 décembre)

	2001	2002
– Organe de commandement	26,535	28,535
– Poste permanent (PP)	85	95
– Corps de sapeurs-pompiers	282	245
– Unité musicale	67	51
– Jeunes sapeurs-pompiers	25	26
Total	485,535	445,535

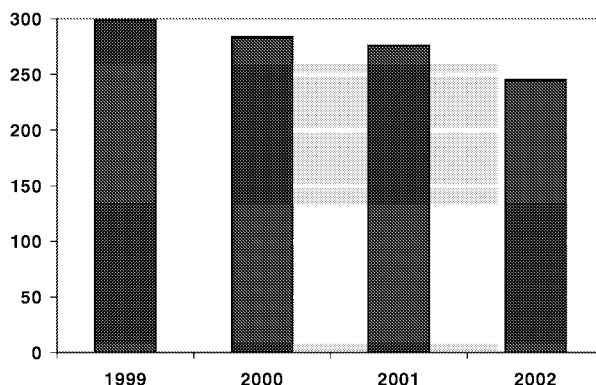
Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels



¹ Le montant total encaissé indiqué pour 2001 (1 148 735 francs) comprenait également les sommes encaissées sur le P-Only de Bellerive (103 546 francs), de sorte que seuls 1 045 171 francs avaient été encaissés sur les P+R.

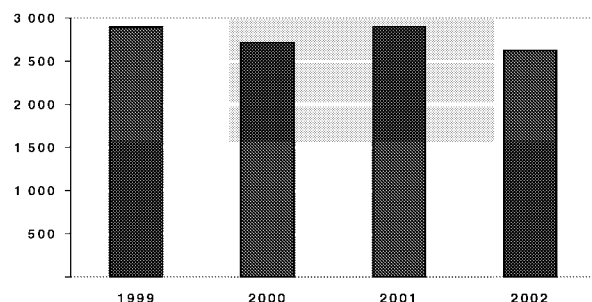
L'effectif des sapeurs-pompiers professionnels arrêté par la Municipalité selon le plan des postes est de 98 unités.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)



Rappelons, en ce qui concerne le corps non professionnel, que la Municipalité a arrêté l'effectif à 300 unités (plus ou moins 20 unités).

Interventions



Effectuées à raison de 71,3 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit :

	2001	2002
<i>Feux sur le territoire lausannois:</i>		
• Feux importants	1	3
• Feux	215	232
dont:		
– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	3	8
– feux de cheminée	3	1
– feux de broussailles/champs/étroubles	7	7
– feux de forêts	1	1
– feux de véhicules	41	47
– feux de bateaux	—	—
• Préventions de feux	15	11
• Explosions	3	—
• Refoulements de fumée	37	34
• Fuites/émanations de gaz	56	66
• Engagements de l'aérateur à fourrage	—	—
• Exercices d'alarmes	15	7
• Engagements de la caméra thermique	1	—
<i>Feux dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Feux importants	27	18
• Feux	113	79
dont:		

– feux avec sauvetage de personnes et/ou d'animaux	1	3
– feux de cheminée	9	5
– feux de broussailles/champs/étrouables	2	2
– feux de forêts	—	1
– feux de véhicules	43	29
– feux de bateaux	—	1
• Préventions de feux	3	5
• Explosions	1	—
• Refoulements de fumée	16	4
• Fuites/émanations de gaz	7	4
• Engagements de l'aérateur à fourrage	1	—
• Exercices d'alarmes	5	6
• Engagements de la caméra thermique	4	7
<i>Alarmes automatiques sur le territoire lausannois:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	443	517
• Déclenchements d'installations d'extinction	17	16
• Déclenchements par boutons-poussoirs	57	56
<i>Alarmes automatiques dans le rayon du Centre de renfort:</i>		
• Déclenchements d'installations de détection	237	118
• Déclenchements d'installations d'extinction	30	15
• Déclenchements par boutons-poussoirs	49	14
<i>Alarmes fallacieuses pour du feu:</i>		
• Sur le territoire lausannois	6	3
• Dans le rayon du Centre de renfort	2	1
<i>Eléments naturels:</i>		
• Inondations suite à des orages	3	14
• Préventions de chutes de matériaux	16	6
• Interventions diverses	—	2
<i>Interventions hors du territoire suisse</i>		
• Feux de tunnels	—	—
Total des interventions pour le SDIS	1 490	1 343
<i>Interventions techniques et de sauvetage:</i>		
• Inondations	372	282
• Ascenseurs bloqués	133	132
• Sauvetages de personnes	51	39
• Transports d'organes	33	31
• Transports urgents de médecins SMUR	—	6
• Tente NACA 7 (décès sur la voie publique)	12	5
• Appui au groupe sanitaire	32	65
• Sauvetages d'animaux	64	49
• Essaims d'abeilles	6	5
• Préventions de chutes de matériaux	16	25
• Interventions avec le matériel pionnier	38	33
• Eclairages de zone	16	8
<i>Accidents de la circulation:</i>		
• Désincarcérations de personnes	66	60
• Préventions de désincarcérations	5	3
• Exercices de désincarcérations	7	6
<i>Dépannages/évacuations de véhicules:</i>		
• Poids lourds	11	9
• Véhicules légers	156	179
• Remorques	3	1
<i>Produits dangereux:</i>		
• Accidents avec produits dangereux	35	26
• Pollutions	77	60
• Fuites d'hydrocarbures sur la chaussée	191	183
• Préventions de pollution	12	9
• Débordements de citernes	3	2
• Exercices	2	2
<i>Interventions diverses:</i>		
• Ouvertures de portes	33	23
• Divers	44	43
• Alarmes fallacieuses	2	—
Total des interventions	2 910	2 629

Répartition géographique des interventions

	2001	2002
Sur le territoire de la commune de Lausanne	2 075	2 041
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	835	588

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps non professionnel

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à 6 reprises.

28 janvier	Feu de garage à l'avenue d'Echallens
14 avril	Renfort lors d'inondations
28 mai	Pollution au port d'Ouchy
14 juin	Incendie de la salle du Grand Conseil, place du Château
17 octobre	Inondations dans l'immeuble des Boveresses 2-4-6
6 décembre	Feu de dépôt à l'avenue de Sévelin.

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à 16 reprises.

Groupe d'intervention sanitaire (GIS)

19 juin	Accident chimique à la piscine de Morges
26 septembre	Exercice de mise en œuvre du plan d'urgence de l'aéroport de la Blécherette
9 novembre	Recherche de personnes à Sonchaux (Villeneuve)
20 novembre	Feu de ferme au Mont-sur-Lausanne.

En sus de ces interventions, le GIS a encore été engagé à 14 reprises.

Section technique

6 janvier	Feu de chalet au Mont-sur-Lausanne
13 janvier	Feu de dépôt à Servion
16 février	Déraillement de la ficelle
14 juin	Incendie de la salle du Grand Conseil, place du Château
30 juin	Feu de dépôt à Moudon
31 août	Feu de ferme à Nonfoux
1 ^{er} septembre	Feu de ferme à Vallorbe
23 octobre	Pollution de la Sorge
20 novembre	Accident ferroviaire à Aigle et feu de ferme au Mont-sur-Lausanne
21 novembre	Feu de ferme au Mont-sur-Lausanne
6 décembre	Feu d'un dépôt à l'avenue de Sévelin.

Détachement WELAB

Aucune intervention n'est à relever pour ce détachement.

Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 35 reprises.

Centre de renfort

312 interventions ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 164 concernaient des feux, 133 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 15 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements de boutons-poussoirs.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	2001	2002
Feux de talus et autres	1	—
Feux de véhicules	23	15
Désincarcérations	14	18
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	5	2
Fuites d'hydrocarbure	22	20
Pollutions	2	4
Fuites de matières dangereuses	—	—
Autres	6	1
Fausses alarmes	—	—
Total	73	60

Lors d'accidents dans les tunnels, le corps de sapeurs-pompiers professionnels intervient automatiquement.

Visites de la caserne

La caserne a reçu la visite de 1 038 personnes, dont 147 enfants titulaires de passeports-vacances.

POSTE PERMANENT

Matériel et équipement

Dans le courant de l'année, il a été procédé, pour le poste permanent comme pour le corps de sapeurs-pompiers non professionnels, au remplacement du matériel usagé, défectueux ou vétuste. Les acquisitions effectuées ont, en grande partie, été prises en charge par la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Véhicules

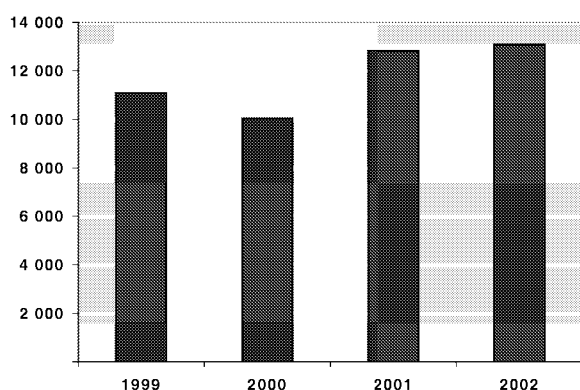
Le parc du service de secours et d'incendie (SSI) se compose de 93 véhicules et engins motorisés.

Dans le cadre des autorisations d'achats, le Conseil communal a accordé les crédits nécessaires pour remplacer deux véhicules de service.

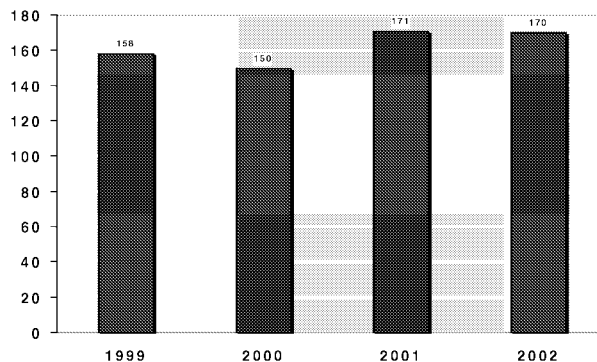
Formation

La formation permanente s'est poursuivie, représentant 13 090 heures de cours, soit 170 heures environ par personne.

Heures d'instruction de l'ensemble du personnel



Heures d'instruction par personne



Comme ces années dernières, l'instruction, sous forme de recyclage annuel en section, a été maintenue.

Centrale d'alarmes et d'engagement

Alarmes automatiques

Les alarmes automatiques des entreprises sises hors du territoire lausannois sont traitées par le central de traitement des alarmes de l'ECA (CTA) de Pully. Les données sont ensuite, conformément à la nouvelle répartition des charges entre le CTA et la centrale du SSI, transmises sur le système d'aide à l'engagement (SAE) de la centrale d'alarmes et d'engagement du poste permanent.

Pour les entreprises et établissements situés sur le territoire lausannois, ainsi que sur les territoires de l'EPFL et de l'UNIL, les alarmes aboutissent directement à la centrale d'alarmes et d'engagement du SSI.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu plus de 12 séances au cours desquelles il a, entre autres, été admis de proposer à la Municipalité :

- d'effectuer un recrutement sur invitation,
- d'envisager un nombre de recrues situé entre 50 et 70 unités.

Recrutement

Le recrutement s'est déroulé les 13 et 14 mars, dates pour lesquelles 3 556 personnes de quatre classes d'âge ont été invitées à s'annoncer, pour autant qu'elles soient intéressées.

Sur 53 personnes convoquées et retenues, 33 seulement, ainsi qu'un jeune sapeur-pompier se sont présentés au premier exercice.

Au 31 décembre, 21 personnes ont été transférées dans les différentes unités du corps.

Formation

Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la DDIS.

Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement a effectué plusieurs démonstrations sur le plan lausannois, notamment et en particulier à l'occasion de la Revue quadriennale et de la Fête de la Société de jeunesse de Vers-chez-les-Blanc.

Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de six répétitions en soirée et a assuré sept services commandés par l'état-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 42 personnes (dont 5 instructeurs), soit une diminution de 7 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 7 exercices, soit 22h.45 d'instruction.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 55 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2001	2002
Services assurés	114	113
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	497	554

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

408 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités.

La campagne d'inspection des salles de spectacles se poursuit.

SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

SAUVETAGE D'OUCHY

Durant l'année, le sauvetage d'Ouchy a été alarmé par le SSI à 28 reprises pour des recherches de personnes, de bateaux ou de planches à voile en difficulté. Il a, en outre, accompli 80 services de garde.

Ce groupe a notamment porté assistance à 94 personnes.

GRUPE SANITAIRE

	1980	1990	2001	2002
Nombre d'interventions	4 560	5 485	6 635	6 602
Nombre de personnes transportées	3 872	4 202	5 235	5 212
Nombre d'interventions sans transport	466	996	1 400	1 390
Nombre de missions SMUR	*	*	2 608	2 767
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	—	—	1 407	1 496
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	—	—	534	542

* Le SMUR a été créé en 1992

Rappelons, en préambule, que cette unité a été transférée du corps de police au SSI dès le 1^{er} juillet 2001². Le groupe sanitaire a été particulièrement bien accueilli au SSI et les collaborations instaurées depuis son arrivée ont largement démontré la pertinence de ce rattachement.

D'une manière générale, le nombre de missions d'urgence dans le secteur du grand Lausanne s'est stabilisé.

Une augmentation de l'effectif de cinq postes a eu lieu en début d'année, à la demande du Canton – et à sa charge – afin de renforcer le nombre d'équipages d'intervention. A cet effet et pour la première fois, la Municipalité a admis le principe d'engager du personnel en formation. Ces nouveaux collaborateurs sont titulaires d'un certificat de technicien-ambulancier, obtenu après une année de formation, qui leur permet de fonctionner en tant qu'aide-ambulancier. Les deux dernières années d'études nécessaires à l'obtention du diplôme fédéral d'ambulancier sont effectuées en cours d'emploi, à raison de 50 % dans le service et de 50 % à l'école. Une compensation financière, couvrant les 50 % de temps d'emploi consacrés à la formation scolaire, est accordée par l'Etat.

Effectif

	2001	2002
Ambulanciers cadres	2	2
Ambulanciers diplômés	7	7
Ambulanciers diplômés II	24	24
Techniciens-ambulanciers	—	6
Total	33	39

OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Situation et évolution de l'office

Inaugurée le 5 juin, la nouvelle annexe est venue compléter les infrastructures du centre de formation de La Rama. Comportant une salle de conférences, un vestiaire, un local technique et six bureaux, cette construction est occupée partiellement par le personnel du SSI et de l'office de la sécurité civile (OSC).

² En 2001, le groupe sanitaire faisait l'objet d'une rubrique dans la partie du rapport de gestion consacrée au corps de police.

Personnel professionnel

Au 31 décembre, l'effectif du personnel se monte à 31 postes de travail, représentant 30,2 équivalents plein temps (EPT).

Effectifs de l'organisation de protection civile (OPC)

Effectif des formations d'intervention régionales (FIR)

Il s'agit d'éléments d'intervention pouvant être mis sur pied par pager dans un délai d'une heure.

Groupes d'alarme	Effectif réglementaire	Effectif 2001	Effectif 2002
Conduite (EM + pers prof)	30	26	24
Aide à la conduite	28	13	13
Groupe d'alarme mobile 1	31	9	10
Groupe appui sécurité	60	30	31
FIRAL appui	27	27	22
FIR appui	27	4	14
FIR assistance	45	24	24
FIR logistique	33	2	7
Total	281	135	145

Relevons une augmentation de 10 unités par rapport à l'année 2001. Toutefois, plusieurs départs dans le courant 2002, dont 4 au sein de la FIRAL et 3 dans le GAS ont été enregistrés.

Effectif des formations d'appui régionales (FAR)

Il s'agit d'éléments d'intervention pouvant être mis sur pied par alarme téléphonique dans un délai de six heures.

Module	Effectif réglementaire	Effectif 2001	Effectif 2002
Aide à la conduite	73	78	60
Groupe d'alarme mobile 2	64	66	66
Appui	429	277	330
Assistance	469	373	558
Logistique	140	103	120
Total	1 175	897	1 134

Par rapport à 2001, une augmentation d'effectif de 237 unités est enregistrée. Il convient cependant de s'attendre à une nouvelle diminution à fin décembre 2003, liée à l'abaissement à 40 ans de la limite d'âge de servir.

Tableau récapitulatif des effectifs FIR/FAR

Effectifs	Réglementaire	2001	2002
Formations FIR	281	135	145
Formations FAR	1 175	897	1 134
Total	1 456	1 032	1 279

Effectifs réglementaires totaux de l'OPC

Module	Effectif réglementaire			Total
	FIR	FAR	Réserve active*	
Conduite et services d'état-major	149	137	78	364
Assistance	45	469	1 960	2 474
Appui	54	429	1 846	2 329
Logistique	33	140	239	412
Total	281	1 175	4 123	5 579

* sera supprimée avec l'entrée en vigueur de la réforme « Protection de la population XXI »

Instruction

Cette année, 465 personnes astreintes à servir dans la protection civile ont été incorporées à l'OPC et intégrées dans les FAR.

Genre de cours	Nombre	Durée (jours)	Nombre de participants	Jours de service
Cours préparatoire	1	1	6	6
Rapport d'incorporation	19	1	629	*629

* L'infrastructure et la logistique sont incluses dans les jours de service

En 2002, 122 personnes ont suivi un cours de formation de compétence communale (instruction précédemment dispensée par les centres régionaux) au Centre d'instruction vaudois de protection civile (CIVPC) à Gollion. 48 ont participé à des cours de compétence cantonale au Centre cantonal d'instruction de Gollion (CCIG) et 13 personnes ont suivi divers cours au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.

Divers cours de répétition (CR) ont été organisés. Citons entre autres :

- cinq CR, d'une durée de 2 jours chacun, pour les états-majors (EM) des secteurs, consacrés d'une part à la planification de la mise en place et de la surveillance de barrages érigés en cas d'épizooties et, d'autre part, à l'exercice de la conduite à l'occasion d'engagement lors d'intempéries et d'une catastrophe aérienne ;
- deux CR, d'une durée de 2 jours, du service de protection des biens culturels (PBC), lors desquels les cadres et spécialistes ont poursuivi le recensement et la saisie informatique des fiches des bâtiments d'importance C (communale), commencés en 2001 ; 1 200 dossiers ont été répertoriés ;
- deux CR, d'une durée d'un jour, à l'intention des groupes d'alarme mobiles (GAM) pour tester la mise en place du dispositif de distribution de comprimés d'iode à la population, en cas d'accident dans une centrale nucléaire ;
- un CR pour les pionniers de la formation FIRAL APPUI portant sur les techniques de dégagement et de prise en charge des patients ;

Par ailleurs, divers rapports (Rap), d'une durée de 1 à 2 jours, ont été organisés dans les domaines techniques, du ravitaillement, sanitaire et du sauvetage, notamment dans le cadre de la poursuite de la planification, nécessaire à la mise en œuvre de la réforme « Protection de la population XXI ».

En outre, l'OSC a activement participé à de nombreuses manifestations lausannoises, telles que les 20 km de Lausanne, la Fête à Lausanne, le Passeport-vacances, la course « A Travers Lausanne », le Lausanne-Marathon, le Téléthon, le Triathlon, la Revue quadriennale du corps de sapeurs-pompiers, les Championnats d'Europe de patinage artistique et les Jeux nationaux d'été pour handicapés « Special Olympics 2002 » (quelque 620 incorporés ont effectué 719 jours de service entre le 17 et le 25 juin 2002).

L'OSC a également été fortement impliqué dans le cadre de l'exposition nationale « EXPO 02 ». En effet, durant des périodes de service de 8 jours consécutifs, week-end compris, et sans retour à domicile le soir, quelque 180 personnes ont été engagées dans cette opération. En tout, 1 606 jours de service ont été accomplis par des astreints lausannois au profit d'EXPO 02, cela, principa-

lement, pour l'exécution de missions de transports et de sécurité.

Préparation à l'intervention

Dans le but d'améliorer l'aptitude à l'intervention de l'OPC, les mesures suivantes ont été prises :

- poursuite de l'effort de recrutement des membres des FIR, qui débouchera sur la formation de 24 candidats ;
- renforcement de l'échelon d'appui des FAR, par incorporation nouvelle de 237 personnes ; de plus, sur les quelque 1 134 membres des FAR, 679 sont raccordés téléphoniquement au système d'alarme du CTA (Central de traitement des alarmes) à Pully ;
- achèvement de l'amélioration des 4 postes de commandement (PC) cata par la mise en place d'antennes natel et par l'aménagement des locaux de conduite ;
- mise sur pied de divers CR sur convocation ou par alarme de jour ou de nuit, afin d'évaluer la capacité d'action des éléments de première intervention (professionnels et miliciens), ainsi que pour tester l'alarme, les installations, les locaux, le matériel et les engins, ainsi que la logistique ;
- organisation de CR destinés à la remise, aux membres des formations FAR, de pagers (21 nouveaux appareils remis en 2002) et d'équipements personnels (4 cours = 240 personnes nouvellement équipées) ; au 31 décembre, 965 personnes disposaient de leur équipement à domicile.

Au total, 6 510 jours de service ont été effectués, durant l'année, par les membres de l'OPC aux échelons communal (5 798), cantonal (684) et fédéral (28).

Conduite d'engagement

Les deux documents d'intervention « Cateng » et « Catal », élaborés en 2001 et testés par le service de piquet lors d'exercices planifiés et non annoncés, ont donné entière satisfaction.

Mise en état d'alerte et engagement

Hormis les interventions courantes du piquet, l'OSC assure également le bon fonctionnement des installations et l'entretien des locaux de la construction PCi de la Vallée de la Jeunesse qui, sur décision municipale du 17 octobre, a été mise à disposition des sans-abri dès le 2 décembre. Par ailleurs, relevons que la construction PCi de Coteau-Fleuri héberge en permanence une cinquantaine de requérants d'asile depuis le 6 mars, selon une convention passée entre la commune de Lausanne et la FAREAS.

Enfin, dans le cadre de l'arrivée en terre vaudoise, entre le 12 et le 24 septembre, de cinq vagues de « Roms » formant un contingent d'environ 400 personnes, le personnel de l'OSC a dû exécuter des missions de transports les 23 et 26 septembre, entre la banlieue ouest-lausannoise, le centre de gendarmerie de La Blécherette et le centre d'enregistrement de Vallorbe.

Réseau d'alarme

Le réseau d'alarme lausannois compte actuellement 56 sirènes fixes, raccordées à une télécommande comprenant trois possibilités de déclenchement :

- 1) Central de traitement des alarmes (CTA), à Pully
- 2) Centrale d'alarmes et d'engagement (CAE), à l'Hôtel de police
- 3) Poste de commandement de la direction de l'OPC, dans la construction PCi de Prélaz.

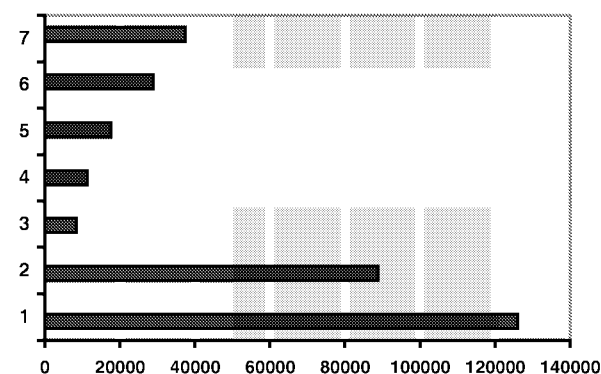
Lors de l'essai annuel d'alarme effectué le 6 février, pour lequel 10 professionnels de l'OSC et 62 miliciens ont été engagés, trois sirènes n'ont pas fonctionné.

Protection de la population

Le plan d'attribution des places protégées à la population (PLATT) est tenu à jour en permanence.

L'apport, durant l'année écoulée, d'environ 1 000 places protégées n'influence que très faiblement le bilan, qui reste largement déficitaire, ainsi que le démontre le tableau figurant ci-dessous, qui reflète la répartition de la population dans les différents abris disponibles.

Répartition de la population dans les différents abris



1. Population à protéger	125 980*
2. Habitants protégés dans des abris ventilés, y compris ceux réalisés avant 1966	88 663
3. Habitants protégés dans des abris ventilés de « pleine valeur » surchargés à 120%	8 396
4. Habitants protégés dans des abris non ventilés	11 270
5. Habitants protégés dans des abris de fortune	17 651
6. Déficit en places protégées ventilées en tenant compte de la suroccupation à 120%	28 921
7. Déficit en places protégées ventilées sans tenir compte des places dans les abris suroccupés à 120%	37 317

* Statistique au 13 décembre 2002

Cette situation ne pourra s'améliorer sans la construction d'abris publics de grande capacité et la mise en conformité de certains abris réalisés avant 1966, qui répondent encore, pour l'essentiel, aux normes fixées par l'Office fédéral de la protection civile (OFPCi).

Matériel, équipements, installations, véhicules

Les livraisons de l'OFPCi de matériel pour les formations appui et de protection AC (atomique et chimique) se sont poursuivies sur l'ensemble de l'année.

Malgré la création du premier « train de 6 remorques d'intervention », la répartition, qui figure sur le tableau ci-dessous, des 17 sections d'appui opérationnelles* reste inchangée.

Constructions	Section avec équipement complémentaire		Section sans équipement complémentaire	
	Nombre	Numéro	Nombre	Numéro
Bergières	1	13/1	2	*13/2-13/3
Coteau-Fleuri	1	35/1	1	*35/2
Grand-Vennes	1	32/1	2	*32/2-32/3
Prélaz	1	43/1	1	*43/2
Rouvraie	1	15/1	2	*15/2-15/3
Vallée de la Jeunesse	1	61/1	1	61/2
Centre de formation de La Rama	2	52/1-53/1	—	—
Total	8		9	

* Sections dont le matériel est incomplet

La dotation actuelle en matériel de sauvetage permet d'équiper complètement 46 sections. Le matériel des 29 sections restantes, incomplet, est stocké dans les locaux de la rue de la Borde.

Durant l'année, 342 incorporés ont reçu un équipement personnel, 103 l'ont restitué pour diverses raisons. A mi-décembre, 965 personnes étaient équipées.

Outre les travaux d'entretien effectués dans les constructions et installations par des entreprises spécialisées, le personnel de la section « exploitation » procède, à intervalles plus ou moins réguliers et en fonction des disponibilités, à la majeure partie des contrôles prescrits par les directives de l'OFPCi.

Afin d'adapter les constructions PCi aux normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance Incendie (AEAI) fixant les « mesures de protection incendie pour les ouvrages PCi et les cantonnements des troupes en temps de paix », des travaux ont été entrepris dans les constructions des Bergières, de Coteau-Fleuri, de Grand-Vennes, de Prélaz, de la Rouvraie et de la Vallée de la Jeunesse. Ces travaux se poursuivront en 2003.

Le parc des véhicules comprend toujours 11 unités. 50 948 kilomètres ont été parcourus en 2002.

Informatique

Les mises à jour du logiciel OM, fourni par le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), sont régulièrement effectuées ; aucun problème majeur n'est apparu et les utilisateurs concernés sont satisfaits.

Durant l'année écoulée, 5 collaborateurs ont suivi 6 cours différents, mis sur pied par la formation du personnel.

Prestations de l'OSC

Ville

L'OSC a, pour un total de 1 272 nuitées, mis à disposition de 32 sociétés, groupements ou organisations officielles ou privées, les dortoirs, réfectoires et cuisines de diverses constructions protégées. De plus, certains locaux des ouvrages de Prélaz et de la Rouvraie, aménagés spécialement, continuent à être mis à disposition permanente de jeunes musiciens. Les diverses constructions de la PCi ont été occupées à 23 reprises pour des services d'instruction, organisés par l'OPC.

Enfin, à 19 reprises, il a été mis à disposition de sociétés, de personnes privées ou de services communaux, soit en prêt, soit en location, du matériel tel que chaudière romaine, boiler à thé, autocuiseur, vaisselle, mate-

las-troupe, lit, civière-lit de campagne, planche de sauvetage, couverture, équipement d'éclairage, groupe électrogène et compresseur avec accessoires.

Centre de formation de La Rama à Montheron

La mise à disposition de services de l'administration, ainsi que la location des installations à des tiers, représentent 241 jours d'occupation. Globalement, 7 000 personnes, dont 50 % de fonctionnaires communaux, ont suivi des cours à La Rama. Le centre de formation a par ailleurs reçu de nombreux visiteurs.

Affaires administratives

Incorporation dans la PCi et libération

Les militaires de la classe 60 ont été libérés du service à la fin de l'année. Par contre, ceux de tous âges qui, durant l'année, n'ont pas été incorporés à l'armée ou qui ont été libérés pour raisons médicales ou autres, ont été appelés à effectuer leur service dans la PCi. Cela représente 234 nouvelles incorporations.

A la fin de l'année, les natifs de la classe d'âge 52 ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi. Parmi ces personnes, 206, dont 29 cadres et spécialistes, participaient activement à la mission de la PCi. Une réception a été organisée en leur honneur le 3 décembre au Centre de La Rama.

Affaires militaires

Alors que 120 militaires de la classe d'âge 60 ont été libérés de leurs obligations les 27 et 28 novembre, 69 journées ont été mises sur pied, au stade olympique, pour le recrutement des jeunes gens nés en 1983. Les tirs obligatoires hors service ont débuté au printemps pour se terminer le 31 août ; les cours pour les retardataires ont eu lieu au stand de la place d'arme de Bière dans le courant du mois de novembre.

Futur de la PCi / Protection de la population 2003

Les responsables de l'OSC ont poursuivi et achevé l'étude des dispositions à prendre pour assurer la mise en place des structures de la future « Protection de la population XXI ». Dans ce sens, l'instruction des cadres (chefs de service, chefs de quartier, chefs d'îlot et suppléants) débutera en 2003.

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICELLES

Réception des familles

L'année s'est révélée exceptionnelle au niveau des mutations de personnel, mutations dues à des départs à la retraite ou à des démissions. Compte tenu des difficultés de recrutement, liées à la particularité des tâches à accomplir, des répercussions notables ont été enregistrées sur le fonctionnement du service. En effet, ce sont sept postes de travail, sur un total de dix-neuf, qui ont dû être repourvus.

En 2002, les funérailles se répartissent comme il suit : 83,88 % donnent lieu à une incinération et 16,12 %

débouchent sur une inhumation, contre, respectivement 80,85 % et 19,15 %, l'année précédente, 83,58 % et 16,42 % en 2000.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 897 heures. En outre, les menuisiers ont dû effectuer

plusieurs services de garde supplémentaires, afin de remplacer le personnel manquant de ladite unité, ce qui a eu pour conséquence une diminution de la production des objets fabriqués dans cet atelier.

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 68 729 km, contre 62 761 km l'année précédente.

